

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 7 JUILLET 2022

**DEL-2022-127**

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/6/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents ou en visioconférence :**

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

MM. GILLET, HACQUIN, OBERLI.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, DAVIET, MATHIAN, SADDIER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DARDE, FORSTER, KHAY, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GIRARD, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 15**

**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : COMMUNE DE LESCHAUX - PQE LA TOUVIERE - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 21194 AVEC L'ENTREPRISE YDEMS**

**Exposé du Président,**

Par marché N° ME 21194 en date du 20 octobre 2021, le SYANE a confié à l'entreprise YDEMS la réalisation de travaux de construction du réseau de distribution publique d'électricité, secteur de la Touvière, dans le cadre du plan qualité des réseaux, sur la commune de LESCHAUX, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Il apparaît que dans le cadre du chantier, suite à l'inspection sur site avec ENEDIS, il s'avère nécessaire d'effectuer une remise en conformité de quatre branchements aériens supplémentaires dans la continuité de l'emprise de l'opération.

Le montant initial du marché s'élève à 19.989,20 € HT.

Le montant de l'avenant s'élève à 2.998,20 € HT, soit une incidence de 15 % sur le montant du marché initial.

La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 7 juillet 2022.



Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président,**

**Joël BAUD-GRASSET.**

**Syane**  
ENERGIES A N. MÉRIGUE

